

## Communiqué de presse

### L'inclusion par le vote : soyez le changement

2024 est une grande année électorale. Les élections régionales, fédérales et européennes auront lieu le 9 juin prochain. Le 13 octobre, il en sera de même pour les élections communales et les provinciales. Pour les personnes en situation de handicap, de nombreux obstacles empêchent l'exercice du droit de vote de manière éclairée. C'est pourquoi Esenca mène une campagne pour encourager l'exercice du droit de vote.

#### Une large campagne d'affichage dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles



Cette affiche démontre deux versants du comportement électoral de la population : le vote et le non-vote. L'objectif est de montrer au travers du choix des couleurs et des mots-clés repris sur l'ensemble de l'affiche les conséquences du recours au droit de vote, ou non.

Ce contraste vise à déconstruire les préjugés et les stéréotypes à l'égard des électrices et des électeurs en situation de handicap. L'aspect positif de l'affiche permet d'augmenter l'estime de soi et de valoriser l'importance de chaque vote. L'affichage débutera ce 15 mai en Région wallonne et le 30 mai à Bruxelles.

#### Des témoignages sur l'expérience de vote

Fort d'un ancrage de terrain, nous avons recueilli des témoignages de personnes en situation de handicap sur leur expérience de vote. L'idée ? Mieux comprendre les défis auxquels elles sont confrontées par rapport au processus électoral et améliorer leur participation politique. Ces témoignages seront retranscrits dans une vidéo et diffusés fin mai sur notre site et réseaux sociaux.

#### Des infographies pour déchiffrer le vote

Tout au long du mois de mai, Esenca diffusera également des infographies sur le droit de vote, les niveaux de pouvoir et les partis politiques en Belgique ainsi que les groupes politiques du Parlement européen. L'objectif est de permettre une meilleure compréhension du droit de vote et des élections au niveau belge et européen.

#### L'outil « Le vote pour tous » :

Esenca propose un outil gratuit, pratique et didactique pour encourager et accompagner le droit de vote. Cet outil a été entièrement actualisé et est accessible à toutes et tous et il comprend :

- Des contenus et des fiches d'animation autour de la Belgique, les Régions, les communautés, les provinces et les communes ainsi que l'Union européenne
- Des contenus et des fiches d'animation sur « Comment voter ? »
- Une multitude de ressources utiles autour du vote et de la démocratie
- Un argumentaire sur « Pourquoi voter ? »

Toutes les informations sur la campagne : <https://www.esenca.be/campagne-2024-vote/>

Contact presse : Manon Cools – [manon.cools@solidaris.be](mailto:manon.cools@solidaris.be) - 0473 53 05 57



Cette campagne est organisée avec le soutien de :



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



## Esenca - Qui sommes-nous ?

Esenca - anciennement ASPH, Association Socialiste de la Personne Handicapée – défend toutes les personnes en situation de handicap, atteintes de maladie grave, chronique ou invalidante.

Véritable syndicat des personnes en situation de handicap depuis plus de 100 ans, Esenca agit concrètement pour **faire valoir les droits de ces personnes** : lobbying politique, lutte contre toutes formes de discriminations, campagnes de sensibilisations, services d'aide et d'écoute, apport et partage d'expertise pour construire une société toujours plus inclusive, etc.

## Nos missions, services et actions

- Conseiller, accompagner et défendre les personnes en situation de handicap, leur famille et leur entourage
- Militer pour plus de justice sociale
- Informer et sensibiliser le plus largement possible sur les handicaps et les maladies graves et invalidantes
- Informer le public sur toutes les matières qui le concernent
- Promouvoir l'accessibilité et l'inclusion dans tous les domaines de la vie
- Lobbying et plaidoyer politique via de nombreux mandats

### Un contact center

Pour toute question sur le handicap ou les maladies graves et invalidantes, composez le **02 515 19 19** du lundi au vendredi de 8h à 12h. Il s'agit d'un service gratuit et ouvert à toutes et tous.

### Handydroit®

Service de défense en justice auprès des juridictions du Tribunal du Travail. Handydroit® est compétent pour les matières liées aux allocations aux personnes handicapées, aux allocations familiales majorées, aux reconnaissances médicales, aux décisions de remise au travail et aux interventions octroyées par les Fonds régionaux.

### Handyprotection

Pour toute personne en situation de handicap ou de maladie grave et invalidante, Esenca dispose d'un service technique spécialisé dans le conseil, la guidance et l'investigation dans le cadre des législations de protection de la personne en situation de handicap.

### Cellule Anti-discrimination

Esenca identifie les situations de discriminations relatives au handicap et en assure le suivi : écoute, interpellations, médiation, recherche de solutions avec la personne concernée, etc.

Esenca est par ailleurs reconnu point d'appui UNIA en ce qui concerne les situations discriminantes liées au « critère protégé » du handicap. Cela veut dire qu'Esenca peut introduire un signalement directement auprès d'Unia à la demande d'une personne. Votre employeur refuse de mettre en place les aménagements de travail recommandés par votre médecin ? Votre enfant rencontre des difficultés au sein de son école pour bénéficier d'adaptations nécessaires lors des contrôles ou des examens ? Votre administration communale ne donne pas de suite favorable à votre demande d'emplacement de parking PMR ? N'hésitez pas à prendre contact avec la cellule anti-discrimination. Elle investiguera la situation et si cela s'avère nécessaire et avec votre accord, signalera la situation à UNIA. La

cellule anti-discrimination peut alors vous aider à faire parvenir tous les éléments dont auront besoin les services d'Unia afin de procéder à l'analyse de votre dossier.

### **Handyaccessible**

Notre association dispose d'un service en accessibilité compétent pour :

- Effectuer des visites de bâtiments et de sites et proposer des aménagements adaptés
- Analyser des plans et vérifier si les réglementations régionales sont respectées
- Auditer les événements et bâtiments selon les critères d'usages "Access-i" et délivrer une certification
- Proposer un suivi des travaux pour la mise en œuvre de l'accessibilité

### **Un travail d'information, de communication et d'interpellations**

Au quotidien, Esenca communique via de nombreux canaux pour favoriser la connaissance des droits fondamentaux dont celui de l'accès à l'information, la sensibilisation et la diffusion d'informations liées au secteur du handicap : newsletter, guides et brochures, périodique Handyalogue, réseaux sociaux, contribution à la presse associative, communiqués de presse, etc. Le magazine Handyalogue propose par ailleurs une déclinaison de l'ensemble des articles en Facile à Lire à et Comprendre (FALC).

Notre association exerce activement de très nombreux mandats à différents niveaux de pouvoir sur l'ensemble du territoire afin de pleinement exercer le rôle d'interpellation, de veille et de participation à la construction d'une société inclusive, solidaire et accessible.

### **Une reconnaissance en Éducation Permanente**

Dans le cadre d'une reconnaissance en Éducation Permanente, Esenca réalise chaque année de nombreuses analyses, études et recherches participatives. Celles-ci ont pour vocation d'alimenter la réflexion autour de questions en lien avec le handicap qui traversent notre société, son fonctionnement et ses évolutions. Des campagnes de sensibilisation et de communication ainsi que de nombreuses actions s'organisent également chaque année.

### **Un label communal : Handycity®**

Handycity® est un label visant à encourager les communes tant à Bruxelles qu'en Région wallonne qui travaillent l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leurs différentes compétences transversales.

Chaque initiative, petite ou grande, peut contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap et de tout un chacun.

Dans ce processus, Esenca s'adapte aux réalités des communes tant qu'elles veillent à incorporer, avec un soin particulier, une dimension handicap dans les différents projets concernant l'ensemble de la population.

Handycity® est une reconnaissance du travail accompli par les communes pour leurs actions inclusives. Il est remis (ou non) tous les 6 ans aux communes signataires de la Charte qui ont introduit un pré-bilan à mi-mandat et leur candidature au Label.

### **Des formations**

Les formations que nous proposons couvrent de nombreux domaines : accessibilité, législation, anti-discrimination, rédaction en Facile À Lire et à Comprendre et sensibilisations aux handicaps.

Ces formations sont en grande partie dispensées par les collaboratrices Esenca, expertes et passionnées par leurs métiers. Parce que les éléments théoriques n'ont de sens qu'en lien avec votre pratique, nous vous proposons un contenu adapté à vos réalités et adaptons le contenu des formations à vos demandes et attentes spécifiques.

Nos formations sont dispensées à Bruxelles et en Région wallonne. Nous pouvons également dispenser ces formations au sein de vos structures et à la demande.

#### **Esenca sur le terrain en Fédération Wallonie-Bruxelles**

Esenca est une association présente sur l'ensemble du territoire de la FWB. Les entités territoriales sont les suivantes : Brabant, Brabant Wallon, Centre, Charleroi et Soignies, Liège, Luxembourg, Mons Wallonie picarde et Namur.

#### **Contact**

Tél : 02 515 02 65 • [www.esenca.be](http://www.esenca.be) • [esenca@solidaris.be](mailto:esenca@solidaris.be)



POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE, SOLIDAIRE ET ACCESSIBLE

Cette campagne est réalisée avec le soutien de :

